
La conjoncture de 1929-1931 à Mauléon d'après un journal socialiste

« La situation de l'industrie sandalière dans la cité mauléonaise est actuellement des plus précaires. Le chômage, fléau social, a fait son apparition depuis de longs mois, entraînant à sa suite son cortège de privations et de misère pour les travailleurs de cette industrie. [...] »

Les premiers mois de l'hiver 1929 avaient été marqués par l'arrivée en masse d'étrangers à Mauléon .Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait connu une telle affluence de main-d'œuvre dans cette petite cité.

Tout ce bétail humain, comme ils l'appellent, se logea comme il put à raison de 10, 12, jusqu'à 16 dans la même pièce, enfants, adultes, filles et garçons, malades et bien portants, tout ce pauvre monde était là entassé et acceptait ainsi son triste sort, en se consolant par le fait que dans six mois, ils s'en retourneraient dans leur pays avec quelques économies réalisées à force de privations.

Durant cette période, ce fut une production intense, favorisée d'autant que de nombreuses heures supplémentaires étaient accordées aux industriels par l'inspection du travail, malgré les protestations véhémentes et répétées du syndicat ouvrier.

Cette année [1930], depuis fin février, commencement de mars, les premiers effets du chômage étaient constatés et ne faisaient que s'accentuer durant les mois suivants, à tel point que certains employeurs n'ont pas hésité à congédier une partie de leur personnel. [...] »

VAUDEL. *Le populaire* 26 août 1930

« Une grande manifestation eut lieu à travers la ville lundi dernier, à laquelle par solidarité, s'était joint le personnel des maisons Cherbero et Bessouat, qui, pourtant n'a pas été touché par les diminutions de salaires. [...] »

En effet, huit mois de chômage total pour le tiers ides ouvriers et ouvrières; huit mois de chômage partiel de 24 à 30 heures par semaine pour les autres, ont placé les familles ouvrières dans des situations très difficiles et le travail reprenant, les industriels espéraient bien réussir leur coup de force en opérant une diminution de salaires variant de 15 à 20 pour cent après les privations endurées par leur personnel. [...] »

Déjà, la résistance s'organise rapidement; trois cent cinquante grévistes sont partis pour les vendanges dans les régions viticoles [...] »

Marius Roux, *Le populaire*, 25 septembre 1931